

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

14^e séance, 25^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 27 juin 2023 à 18 h 30, en présence, au centre administratif situé au 1860, 1^{re} Rue, Lévis.

Membres du conseil d'administration présents :

Madame Ève Lapointe, présidente du CA et parent d'un élève
Madame Annie-Claude Bérubé, vice-présidente et parent d'un élève
Madame Lise Bergeron, membre issue du personnel de soutien
Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté
Monsieur Yannick Forgues, membre de la communauté
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Madame Hélène Massé, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Monsieur Éric Pouliot, directeur d'établissement
Madame Josianne Turcotte, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Suzie Lucas, directrice générale
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Caroline Marcotte, directrice générale adjointe
Monsieur Christian St-Gelais, secrétaire général
Monsieur Éric Bard, directeur des Services des ressources humaines
Madame Pascale Girard-Toupin, directrice des Services éducatifs
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Pierre Gaumont, directeur des Services des ressources TIC

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Ève Lapointe, présidente, adresse un mot de bienvenue aux membres du conseil d'administration.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Madame Hélène Massé propose l'ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 27 juin 2023 à 18 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

Le secrétaire, monsieur Christian St-Gelais, confirme qu'il y a quorum.

CA-22-23-146

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié :

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour

2.0 Décisions

- 2.1 Plan d'effectif en adaptation scolaire
- 2.2 Mandat d'achat de services de liens téléphoniques 2023-8153-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) - Adhésion
- 2.3 Modification de la superficie à acquérir sur une partie du lot 2 154 263 du Centre de services scolaire des Navigateurs – amendement – Résolution CA-22-23-046
- 2.4 Centre de formation professionnel de Lévis – Atelier de soudure – Préachat d'équipements de ventilation – Adjudication de contrat
- 2.5 Centre National de conduite d'engins de chantier – Achat d'un camion flèche – Adjudication de contrat
- 2.6 *Point retiré* : Centre National de conduite d'engins de chantier – Achat de 2 bouteurs – Adjudication de contrat
- 2.7 École Caravelle Joly – Réfection des finis intérieurs et parement extérieur – Adjudication de contrat
- 2.8 Renouvellement de contrat pour des produits pétroliers en vrac 2022-8061-60-02
- 2.9 Adoption du Plan d'engagement vers la réussite
- 2.10 Sujet connu traité à huis clos
- 2.11 Retour en assemblée publique

3.0 Information

- 3.1 Mot de la Direction générale

4.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

2.0 DÉCISIONS

CA-22-23-147
SRH

2.1 Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien en adaptation scolaire – Adoption

ATTENDU le dépôt au conseil d'administration du projet de plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien en adaptation scolaire;

ATTENDU la recommandation de la direction des Services des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Annie-Claude Bérubé et résolu :

D'ADOPTER le plan d'effectif du personnel de soutien en adaptation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024 tel qu'il apparaît au document déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

**CA-22-23-148
SRTIC**

2.2 Mandat d'achat de services de liens téléphoniques 2023-8153-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) - Adhésion

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel que celui offert par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU que le décret 530-2021 favorise que les achats soient effectués en participant à un achat regroupé;

ATTENDU que le mandat de services de liens téléphoniques confié au CAG est d'une durée initiale de trois ans avec une option de renouvellement de deux ans pour un maximum de cinq ans au total, soit du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2028;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Pierre-Marc Doyon et résolu :

QUE le CSSDN adhère au regroupement d'achat des services de liens téléphoniques pour un montant d'environ 350 000 \$ du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) 2023-81-53-50;

QUE le CSSDN autorise monsieur Pierre Gaumond, responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, à agir comme représentant du CSSDN concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre du mandat;

QUE le responsable des acquisitions en technologie de l'information et des communications, monsieur Pierre Gaumond, soit autorisé à signer tout document ou toute autorisation découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-149
SRM**

2.3 Modification de la superficie à acquérir sur une partie du lot 2 154 263 du Centre de services scolaire des Navigateurs – Amendement

ATTENDU le projet d'élargissement du boulevard Guillaume-Couture par la Ville de Lévis (Ville);

ATTENDU QUE la Ville souhaite être propriétaire du terrain sur lequel est érigé un panneau à message variable (PMV) actuellement installé sur le lot 2 154 263, soit une parcelle de terrain du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, d'une superficie approximative de ~~12,7~~ **23,9** m²;

ATTENDU QUE la Ville a soumis au Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) des documents identifiant l'emprise souhaitée;

ATTENDU QUE le CSSDN n'est pas tenu d'adresser une demande d'autorisation ministérielle en vertu de la valeur de la parcelle à céder;

ATTENDU QUE la Ville entend assumer tous les frais inhérents à l'acquisition de cette nouvelle parcelle.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Nadeau et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

Procès-verbal du conseil d'administration Centre de services scolaire des Navigateurs

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs mandate la directrice générale, madame Suzie Lucas, à négocier avec la Ville de Lévis la cession d'une emprise de terrain du lot originaire 2 154 263 soit une parcelle de terrain du Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau d'une superficie approximative de ~~12,7~~ **23,9** m² à signer tout document, notamment la promesse de vente et l'acte notarié, découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-150
SRM

2.4 Centre de formation professionnelle de Lévis – Atelier de soudure – Prachat d'équipements de ventilation – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230524-107 réalisé par les Services des ressources matérielles pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement pour le Centre de formation professionnelle de Lévis;

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 19 juin 2023 ainsi que le résultat de celle-ci, tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par la firme d'ingénieurs *Beaulier*;

ATTENDU les autorisations de la dirigeante de l'organisme public signées;

ATTENDU que le personnel des Services des ressources matérielles avaient l'opportunité de négocier avec l'unique soumissionnaire pour le lot 3;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Bergeron et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Capt-Air inc.*, le contrat d'approvisionnement d'un ventilateur d'évacuation (plus mise en service et formation) pour le Centre de formation professionnelle de Lévis, au montant de **197 280 \$ + 2 400 \$ = 199 680 \$**, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Bousquet technologies Inc.*, le contrat d'approvisionnement de deux centrales d'air neuf pour le Centre de formation professionnelle de Lévis, au montant initial soumis de **780 000 \$**, excluant les taxes et négocié en finalité au montant de **757 000 \$**, excluant les taxes, conformément à la soumission de ladite entreprise et étant donné que les Services des ressources matérielles avaient l'opportunité de négocier avec l'unique soumissionnaire de ce lot;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

CA-22-23-151
SRM

2.5 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat d'un camion flèche – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230607-108 réalisé par les Services des ressources matérielles, pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement, dans le but d'acquérir un camion flèche, pour le CNCEC;

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

ATTENDU l'ouverture des soumissions reçues réalisée le 26 juin 2023 ainsi que le résultat de celle-ci, tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions effectuée par le CNCEC et la conclusion que l'offre suivante répond de façon satisfaisante au devis technique, aux besoins du centre et à son budget;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à *Cropac Équipement inc.*, le contrat d'approvisionnement relatif à l'acquisition d'un camion flèche pour le CNCEC, au montant de 296 075 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**CA-22-23-152
SRM**

2.6 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de 2 bouteurs – Adjudication de contrat

Point retiré –

**CA-22-23-153
SRM**

2.7 École Caravelle Joly – Réfection des finis intérieurs et parements extérieurs – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO230609-110 réalisé par les Services des ressources matérielles pour l'octroi d'un contrat de travaux de construction relatif à la réfection des finis intérieurs et parements extérieurs à l'École Caravelle Joly;

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le lundi 26 juin 2023 ainsi que le résultat de celle-ci, tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse des soumissions réalisée par DAD architecture et la recommandation qui en découle, tel qu'il appert au document joint;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

D'ADJUGER à Les entreprises *QuébecHab Ltée*, le contrat de travaux de construction relatif à la réfection des finis intérieurs et parements extérieurs, à l'École Caravelle Joly, pour la somme de 597 170 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public AO230609-11;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-154
SRM

2.8 Services des ressources matérielles – Renouvellement de contrat pour des produits pétroliers en vrac (CAG 2022-8061-60-02 – Combustibles) – Adjudication de contrat

ATTENDU la fin du contrat relatif aux produits pétroliers en vrac (combustibles);

ATTENDU que le Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) est maintenant tenu de procéder à l'achat de tels produits par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU le mandat d'achat 2022-8061-60-02 relatif à des combustibles émis par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

QUE le Centre de services scolaires des Navigateurs adjuge le contrat relatif à l'achat de produits pétroliers en vrac (combustibles), suivant le mandat d'achat #20208061-6002 – Combustibles, pour une période allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 novembre 2025, le tout conformément au processus d'acquisition de tels produits sur la plateforme du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

2.9 Présentation et consultation du Plan d'engagement vers la réussite et du Comité d'engagement vers la réussite (PEVR – CERÉ)

La Direction générale présente aux membres du CA le PEVR et les travaux du CERÉ.

CA-22-23-155
DG

2.10 PROPOSITION DE HUIS CLOS

ATTENDU la nécessité pour le conseil d'administration de poursuivre à huis clos;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration siègent à huis clos.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.11 RETOUR EN ASSEMBLÉE PUBLIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Pouliot et résolu :

QUE les membres du conseil d'administration reprennent leurs délibérations en assemblée publique.

3.0 INFORMATION

3.1 Mot de la Direction générale

Madame Suzie Lucas, directrice générale, s'adresse à l'ensemble des membres du conseil d'administration.

**Procès-verbal du conseil d'administration
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CA-22-23-156

SG

4.0 LEVÉE DE LA SÉANCE


IL EST PROPOSÉ PAR madame Hélène Massé et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 26.

ADOPTÉE à l'unanimité



Ève Lapointe
Présidente



Christian St-Gelais
Secrétaire